

Motion

Evaluation des revues

La section 35 a réalisé l'expertise des revues lors de sa session d'automne. Les dossiers qui lui ont été soumis donnent tous les renseignements utiles pour mener à bien cette évaluation. Il est apprécié d'avoir des formulaires précis et complets. La section 35 demande néanmoins une grande simplification des formulations pour éviter toute erreur d'interprétation, les réponses devront ainsi éviter les doubles négations et mieux séparer les réponses pour la version papier et celles pour la version numérique.

Cette recommandation ne vise qu'à améliorer cette procédure pour la prochaine campagne.

Philippe HOFFMANN
Président de la section 35

Motion adoptée le 14 novembre 2017
17 votants : 17 oui, 0 abstention, 0 non

Destinataires :

- Mme Odile CONTAT, Responsable études documentaires & revues
- M. François Joseph RUGGIU, Directeur de l'institut des sciences humaines et sociales
- M. Olivier COUTARD, Président de la CPCN
- Mme Cécile MICHEL, Présidente du Conseil scientifique de l'INSHS